

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 26 juin 2008 - Convocation du 19 juin 2008

Compte rendu affiché le 4 juillet 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme MAY par Mme GLATARD ; Mme BROSSARD par Mme GOYON ; Mlle COIN par M. BUFFARD ; M. MACHURAT par M. MANIKAS ; M. DESBOIS par Mme ORIOL ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29
Exprimés	29

**Objet : Désignation des représentants
au CA du Centre Communal d'Action Sociale**

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif obligatoirement en place dans toutes les communes, dont le Maire est le président. Le Conseil d'Administration, dont la composition est fixée par le Code de la Famille et de l'Aide Sociale, comprend, à parité, des conseillers élus par le Conseil Municipal et des personnes nommées par le Maire.

Il convient donc de désigner, par élection, les représentants de la commune.

Les candidats ayant été invités à se faire connaître, les candidatures suivantes sont enregistrées :

Valérie GLATARD, Youcef BOUREZG, Jacqueline GOYON-GUILLAUME, Claire MAY, Marie-Claude ORIOL et Michelle BARTHOD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération à retirer du 31 mars 2008,
- **PROCEDE** à l'élection à la représentation proportionnelle des délégués de la commune au Conseil d'Administration du CCAS et constate les résultats suivants :

- Votants : 29
- Exprimés : 29

La liste composée de Valérie GLATARD, Youcef BOUREZG, Jacqueline GOYON-GUILLAUME, Claire MAY, Marie-Claude ORIOL et Michelle BARTHOD a obtenu **29 voix**.

- **DESIGNE** en conséquence Valérie GLATARD, Youcef BOUREZG, Jacqueline GOYON-GUILLAUME, Claire MAY, Marie-Claude ORIOL et Michelle BARTHOD en tant que délégués pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS de Neuville-Sur-Saône,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 juin 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 2/07/2008
- Publication ou affichage le 03/07/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 juillet 2008
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.